



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Triple

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

| | |
|--------------------------------------|---|
| NOM DU PRODUIT | Triple |
| NO DE PRODUIT : | 089-29 |
| UTILISATION | Nettoyant du film routier |
| DISTRIBUTEUR | Autosmart International Ltd Lynn Lane, Shenstone, nr Lichfield Staffordshire. WS14 0DH England www.autosmartinternational.com Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) info@autosmartinternational.com |
| PERSONNE À CONTACTER | Mr. Russell Butler |
| NUMÉRO DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE | Mob: +44 (0) 7808 971321 (24hrs) Tel: +44 (0) 1543 481616 (09:00 - 17:00) Fax: +44 (0) 1543 481549 (09:00 - 17:00) |

2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Provoque de graves brûlures.

CLASSIFICATION (1999/45) C;R35.

3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Appellation | No CE | No CAS | Contenu % | Classification (67/548/CEE) |
|---|-----------|------------|-----------|--------------------------------|
| HYDROXYDE DE SODIUM | 215-185-5 | 1310-73-2 | 5-10% | C;R35 |
| TRISODIUM NITRILOTRIACETATE | 225-768-6 | 5064-31-3 | 1-5% | Carc. Cat. 3;R40 Xn;R22 Xi;R36 |
| ALKYLAMINE DICARBOXYLATE | 290-476-8 | 90170-43-7 | 1-5% | Xi;R36. |
| C9-11 Alcohol 6EO | | 68439-46-3 | 1-5% | Xn;R22. Xi;R41. |
| 3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate | 234-204-8 | 10595-49-0 | < 1% | Xn;R22. Xi;R36. R43. |
| 2-BUTOXYÉTHANOL | 203-905-0 | 111-76-2 | < 1% | Xn;R20/21/22 Xi;R36/38 |

Le texte intégral pour toutes les phrases R est présenté dans la rubrique 16.

4 PREMIERS SECOURS

INFORMATIONS MÉDICALES

Aucunes recommandations, mais les premiers soins peuvent néanmoins être requis en cas d'exposition, inhalation ou ingestion accidentelle du produit. En cas de doute : CONSULTER RAPIDEMENT UN MEDECIN !

INHALATION

Emmener immédiatement à l'air frais la personne exposée. Rincer le nez et la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

INGESTION

Rincer soigneusement la bouche. Boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin si les troubles persistent.

CONTACT AVEC LA PEAU

Retirer la victime de la source de contamination. Enlever les vêtements contaminés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

CONTACT AVEC LES YEUX

Laver rapidement les yeux avec beaucoup d'eau en soulevant les paupières. Prendre soin d'enlever les lentilles de contact des yeux avant de rincer. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les troubles persistent.

Triple

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

MOYENS D'EXTINCTION

Ce produit est ininflammable. Choisir le moyen d'extinction d'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Aucun procédé spécifique d'attaque des feux.

RISQUES D'INCENDIE/D'EXPLOSION RARES

Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

RISQUES PARTICULIERS

Le produit n'est pas inflammable, mais en cas d'échauffement des vapeurs toxiques peuvent se produire.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION POUR LE PERSONNEL DE LUTTE CONTRE LE FEU

Risque élevé de corrosion. Porter des vêtements de protection résistants aux produits chimiques.

6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES

Pour obtenir des informations sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ne pas rejeter dans les environnements terrestres et aquatiques. Retournez le récipient avec le côté endommagé vers le haut pour éviter des fuites.

MÉTHODES DE NETTOYAGE

Porter un équipement de protection approprié. Arrêter la fuite si cela est possible sans risque. Laver soigneusement après la manipulation d'une fuite. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Les récipients avec la matière déversée doivent être correctement étiquetés selon leur contenu et avec les symboles de danger. Nettoyer le lieu avec beaucoup d'eau. Faire attention aux surfaces qui peuvent devenir glissantes. Déverser à l'égout si la réglementation locale le permet.

7 MANIPULATION ET STOCKAGE

PRÉCAUTIONS D'USAGE

Faire très attention de ne pas renverser la matière et éviter du contact avec la peau et les yeux. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE

Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Entreposer dans le récipient original.

CRITÈRES DE STOCKAGE

Entreposage des matières corrosives.

8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

| Appellation | Norme | VME - 8 Hrs | | VLE - 15 Min | | Remarques |
|---------------------|-------|-------------|-----------------------|--------------|-------------------------|-----------|
| | | | | | | |
| 2-BUTOXYÉTHANOL | VLEP | 2 ppm | 9,8 mg/m ³ | 30 ppm | 147,6 mg/m ³ | * |
| HYDROXYDE DE SODIUM | VLEP | | 2 mg/m ³ | | | |

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée

ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION



CONDITIONS D'UTILISATION

Assurer l'accès à une douche oculaire.

MESURES D'INGÉNIERIE

Pas d'exigences de ventilation spécifiques mais ce produit ne doit pas être utilisé dans un espace confiné sans une ventilation adéquate.

PROTECTION RESPIRATOIRE

Pas de recommandation spécifique notée mais une protection respiratoire doit être utilisée si le niveau général excède la valeur limite d'exposition professionnelle permise (VLEP).

PROTECTION DES MAINS

Porter des gants de protection. Utiliser des gants de protection en : Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène. Trouver le gant le plus approprié en concertation avec le fournisseur des gants qui peut indiquer le délai de rupture de la matière constitutive du gant.

Triple

PROTECTION DES YEUX

Porter des lunettes de sécurité approuvées si une exposition oculaire est raisonnablement probable.

AUTRES MESURES DE PROTECTION

Assurer l'accès à une douche oculaire. Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau.

MESURES D'HYGIÈNE

NE PAS FUMER DANS LA ZONE DE TRAVAIL ! Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Se laver rapidement en cas de contact avec la peau ou contamination de la peau. Utiliser une crème mains appropriée pour éviter le dégraissage et la gerçure de la peau. Enlever promptement tout vêtement contaminé. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

PROTECTION DE LA PEAU

En cas de risque d'éclaboussures : porter un tablier ou un vêtement de protection spécial.

9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|---------------------------------------|--|
| ASPECT | Liquide. |
| COULEUR | Clair (ou pâle). Paillé. |
| ODEUR | Légère (ou faible). |
| SOLUBILITÉ | Soluble dans l'eau. Miscible avec l'eau. |
| POINT D'ÉBULLITION (°C) | ~ 100 |
| POINT DE FUSION (°C) | ~ 0 |
| DENSITÉ RELATIVE | ~ 1.090 (20°C) |
| VALEUR pH, SOLUTION CONCENTRÉE | 13 |
| VALEUR pH, SOLUTION DILUÉE | 11.5 @ 1% |
| COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (COV) | 6 g/litre |

10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ

Stable à température normale et l'emploi recommandé.

CONDITIONS À ÉVITER

La solution est fortement alcaline et réagit avec les acides forts en générant de la chaleur.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne polymérise pas.

MATIÈRES À ÉVITER

Oxydants forts. Acides forts.

PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit a une faible toxicité. Seuls de grandes quantités peuvent avoir un effet néfaste sur la santé humaine.

INHALATION

Non pertinent à des températures de travail normales. En cas d'échauffement, il y a risque de formation de vapeurs corrosives.

INGESTION

CAUSE DES BRÛLURES.

CONTACT AVEC LA PEAU

Cause des brûlures.

CONTACT AVEC LES YEUX

CAUSE DES BRÛLURES.

MISES EN GARDE SUR LA SANTÉ

Ce produit chimique peut causer une irritation ou des brûlures de la peau/des yeux (corrosif). Cette substance est corrosive. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

VOIE D'EXPOSITION

Ingestion .

SYMPTÔMES

Pas de symptômes spécifiques notés, mais le produit chimique peut néanmoins avoir des effets néfastes sur la santé en général ou sur certaines personnes.

| | |
|------------------------|-----------------------|
| Appellation | 2-BUTOXYÉTHANOL |
| Dose Toxique 1 - DI 50 | 1480 mg/kg (oral rat) |

Triple

Dose Toxique 2 - DI 50 220 mg/kg (intrapéritonéal rat)

Conc. Toxique - CL50 450 ppm/4 h (inhalation rat)

Autres Dangers Pour La Santé

ACGIH Carcinogen List.

Appellation HYDROXYDE DE SODIUM

Dose Toxique 1 - DI 50 40 mg/kg (oral souris)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Appellation TRISODIUM NITRILOTRIACETATE

Dose Toxique 1 - DI 50 1000-2000 mg/kg (oral rat)

Informations Toxicologiques

Le sel trisodique NTA a provoqué des tumeurs de rein chez les rats et les souris lors de la prise par voie orale et fortement concentré. Ces tumeurs sont basées sur les dommages d'organes lorsqu'on dépasse les limites de concentrations qui sont très fortes, par rapport à l'exposition sur l'homme. Il ne devrait poser aucun risque pour les humains, étant donné le niveau potentiel de d'exposition.

Appellation C9-11 Alcohol 6EO

Dose Toxique 1 - DI 50 2000 mg/kg (oral rat)

Conc. Toxique - CL50 5 mg/l/4 h (inhalation rat)

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

Appellation ALKYLAMINE DICARBOXYLATE

Autres Dangers Pour La Santé

Cette substance n'a pas de propriétés cancérogènes démontrées.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES**ÉCOTOXICITÉ**

On ne considère pas que ce produit ait des effets néfastes sur l'environnement. On ne s'attend pas à ce que le produit soit nocif pour les processus de traitement des eaux usées. Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents. Le produit peut affecter l'acidité (le facteur pH) de l'eau, avec un risque d'effets nocifs pour les organismes aquatiques.

MOBILITÉ

Le produit est soluble dans l'eau et peut se disperser dans les réseaux d'eau.

POTENTIEL DE BIO-ACCUMULATION

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

DÉGRADABILITÉ

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Le produit est biodégradable, mais ne doit pas être rejeté à l'égout sans autorisation préalable des autorités.

CLASSE DE DANGER POUR L'EAU

WGK 2

Triple

| | |
|----------------------------|-----------------|
| Appellation | 2-BUTOXYÉTHANOL |
| CL 50, 96 H, Poisson, mg/l | 1395-1575 |
| Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l | 1815 |
| Ci 50, 72 H, Algue, mg/l | >500 |

Mobilité

Le produit contient des composés organiques volatils (COV) qui s'évaporent facilement de toutes les surfaces.

Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

| | |
|-------------|---------------------|
| Appellation | HYDROXYDE DE SODIUM |
|-------------|---------------------|

| | |
|----------------------------|-----|
| CL 50, 96 H, Poisson, mg/l | 125 |
|----------------------------|-----|

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

| | |
|-------------|-----------------------------|
| Appellation | TRISODIUM NITRILOTRIACETATE |
|-------------|-----------------------------|

| | |
|----------------------------|---------|
| CL 50, 96 H, Poisson, mg/l | 114-470 |
|----------------------------|---------|

| | |
|----------------------------|-----------|
| Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l | 560-1,000 |
|----------------------------|-----------|

| | |
|--------------------------|---------|
| Ci 50, 72 H, Algue, mg/l | 180-320 |
|--------------------------|---------|

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

| | |
|-------------|-------------------|
| Appellation | C9-11 Alcohol 6EO |
|-------------|-------------------|

| | |
|----------------------------|----|
| CL 50, 96 H, Poisson, mg/l | 10 |
|----------------------------|----|

| | |
|----------------------------|----|
| Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l | 10 |
|----------------------------|----|

| | |
|--------------------------|----|
| Ci 50, 72 H, Algue, mg/l | 10 |
|--------------------------|----|

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne contient pas de substances dont on s'attend un effet de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

| | |
|-------------|--------------------------|
| Appellation | ALKYLAMINE DICARBOXYLATE |
|-------------|--------------------------|

| | |
|----------------------------|----|
| Ce 50, 48 H, Daphnia, mg/l | 97 |
|----------------------------|----|

Mobilité

Ce produit est soluble dans l'eau.

Potentiel De Bio-Accumulation

Ce produit ne provoque pas de bio-accumulation.

Dégradabilité

Le produit est biodégradable.

13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

L'emballage doit être vide (aucun dégouttement de l'emballage retourné).

MÉTHODES D'ÉLIMINATION

Éliminer les déchets et résidus conformément aux règlements municipaux. Récupérer et régénérer ou recycler si possible.

14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Triple



| | |
|--|---------------------------------|
| DÉSIGNATION OFFICIELLE DE TRANSPORT | SODIUM HYDROXIDE SOLUTION |
| SUBSTANCE DANGEREUSE POUR L'ENVIRONNEMENT/POLLUANT MARIN | Non. |
| NO. UN ROUTE | 1824 |
| N°CLASSIFICATION ADR | 8 |
| CLASSIFICATION ADR | Classe 8 - Matières corrosives. |
| GROUPE D'EMBALLAGE ADR | II |
| CODE RESTRICTION DE TUNNEL | (E) |
| No. DE DANGER (ADR) | 80 |
| NO. D'ÉTIQUETTE ADR | 8 |
| CODE HAZCHEM | 2R |
| NO. UN MER | 1824 |
| CLASSE IMDG | 8 |
| GROUPE D'EMBALLAGE IMDG | II |
| EMS | F-A, S-B |
| NO. UN, AIR | 1824 |
| CODE IMDG, GROUPE DE SÉGRÉGATION | 18. Alkalis |
| CLASSE AIR | 8 |
| GROUPE D'EMBALLAGE AÉRIEN | II |

15 INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

ÉTIQUETAGE



Corrosif

CONTIENT HYDROXYDE DE SODIUM

PHRASES DE RISQUE

R35 Provoque de graves brûlures.

CONSEILS DE PRUDENCE

S24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/ du visage.

P14 Contient du (de la) 3-Lauramidopropyl trimethyl ammonium methyl sulfate. Peut déclencher une réaction allergique.

Étiquetage Des Détergents:

< 5% NTA (acide nitrilotriacétique) et sels,
 Agents de surface amphotères,
 Agents de surface non ioniques,
 Agents de surface cationiques,
 Contient du (de la) COCOALKONIUM CHLORIDE

Triple

DIRECTIVES EUROPÉENNES

Directive sur les préparations dangereuses 1999/45/CE. Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications.

16 AUTRES INFORMATIONS

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ce produit est fabriqué selon un système qui conforme à ISO9001 et ISO14001.

Cette matière doit seulement être manipulée par du personnel instruit.

COMMENTAIRES DE MISE À JOUR

OBS: Lignes en marges signifient des corrections importantes par rapport à la version précédente.

DATE DE RÉVISION 07/02/2011

NO DE REV. /REPL. FDS 9

GÉNÉRÉE LE

PHRASES - R (TEXTE INTÉGRAL)

| | |
|-----------|--|
| R40 | Effet cancérigène suspecté : preuves insuffisantes. |
| R36/38 | Irritant pour les yeux et la peau. |
| R36 | Irritant pour les yeux. |
| R22 | Nocif en cas d'ingestion. |
| R20/21/22 | Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion. |
| R43 | Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. |
| R35 | Provoque de graves brûlures. |
| R41 | Risque de lésions oculaires graves. |

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Ces informations concernent uniquement la matière spécifique et ne s'appliquent pas si la matière est utilisée en combinaison avec d'autres matières ou dans d'autres procédés. Les informations sont, au mieux de nos connaissances, correctes et exactes à la date indiquée. Toutefois, aucune garantie ou représentations ne sont données quant à l'exactitude, la fiabilité ou la complétude de ces informations. Il est à la responsabilité de l'utilisateur de conclure si les informations sont applicables pour une certaine utilisation.